



>Tu t'intéresses à la Fondation Laure Nobels? C'est peut-être parce que tu aimerais devenir **auteur, libraire éditeur** ou alors que tu te poses des questions sur le monde du livre en général ?

Éditeur renommé depuis 1994, **Luc Pire** a créé sa propre maison d'édition avant de devenir, entre un tas d'autres projets passionnants, le président du jury de la Fondation Laure Nobels.

Dans cette interview, il répond sans langue de bois et de manière très pragmatique aux questions que tu te poses peut-être avant de tenter ta chance pour devenir Lauréat des Prix ou jury pour la région wallonne.

En ce qui concerne la Fondation Laure Nobels, je me demandais...

Quelle opportunité représente le prix de la Fondation pour les jeunes lauréats ?

La Fondation Laure Nobels offre aux lauréats de prendre en charge la publication du manuscrit sélectionné, ainsi que la promotion de l'ouvrage.

Actuellement, il est très difficile de se faire éditer sans passer par l'auto-édition, notamment numérique, où le nombre d'exemplaire imprimés peut être choisi à la carte. L'alternative est l'édition à compte d'auteur, mais c'est un choix assez risqué parce qu'on risque de tomber sur un éditeur malhonnête, le coût est élevé, et en plus il est très difficile de diffuser les livres dans les librairies. Les auteurs rentrent rarement dans leurs frais, et ont peu de chance de vendre l'ensemble de leurs exemplaires. **Le Prix Laure Nobels représente donc une réelle opportunité pour les jeunes auteurs, qui ont non seulement l'occasion de se faire connaître, mais aussi de voir leur premier ouvrage mis en valeur dans la presse, les librairies et dans les événements littéraires.**

L'édition d'une première œuvre littéraire est-elle un atout pour un jeune auteur ? Y a-t-il des chances que cela facilite des publications ultérieures ?

Oui, l'édition d'une première œuvre est un atout. Elle pourrait rassurer un prochain éditeur : choisir et valoriser de nouveaux auteurs est une nécessité pour les éditeurs, en quête du « talent de demain », mais **chaque nouvel auteur représente un investissement à risque**, il existe des quotas de « nouveaux » dans toutes les maisons d'édition. Publier un auteur qui a déjà produit un livre qui s'est bien vendu, c'est attractif pour les maisons d'édition, même si l'auteur reste globalement méconnu. Dans notre cas le lauréat bénéficie d'un premier contact dans le monde éditorial, via les *Éditions Memory*.

Le contrat que l'auteur signe n'engage pas de droit de primeur pour les *Éditions Memory*, mais favorise la sélection d'un manuscrit ultérieur dans cette même maison d'édition, sous réserve qu'il soit bon.

Quoi de neuf à la Fondation?

Avec l'appui de la Province du Brabant-Wallon, un nouveau prix Laure Nobels va prochainement pouvoir être décerné par un jury de jeunes. Qu'en pensez-vous ?

C'est une excellente nouvelle, et une très bonne idée! Je n'ai qu'un conseil pour les jeunes jurés et futurs jurés qui me lisent peut-être :

LAISSEZ-VOUS PORTER PAR VOTRE RESSENTI!

Vous avez le droit de ne pas aimer un livre, ne vous forcez pas à faire semblant : donner le prix à un manuscrit qui vous a touché et qui en vaut la peine !

**Quelle place occupez-vous en tant que président du jury ?
Quelle responsabilité est-ce que cela implique ?**

J'ai d'abord eu un rôle dans la constitution du jury. En tant que président du jury, je suis celui qui supervise les réunions et leur bon déroulement. J'ai établi une grille de lecture pour chaque membre, afin de favoriser les débats entre nous. Mon but est d'arriver à ce que chacun ait l'occasion de donner son avis, et que le jury dans son ensemble arrive à un consensus. Bien sûr, mon rôle implique de pouvoir gérer les conflits et le timing pour que nous soyons aussi productifs et rapides que possible.

Comment fonctionne une délibération du jury ?

Préalablement, tous les membres ont lu l'ensemble des manuscrits. **Nous fonctionnons beaucoup au coup de cœur et à l'instinct pour déterminer nos choix.** La grille de lecture nous permet de quantifier les choses avant nos délibérations, de les peser les unes par rapport aux autres, mais nous essayons de nous comporter en humains, et pas en machines, nous voulons valoriser nos émotions avant tout. Jusqu'ici, nous avons toujours pu nous mettre rapidement d'accord, puisque nos points de vue allaient dans le même sens.

Comment sont choisis les jurés ?

Sont-ils indépendants du comité administratif de la Fondation Laure Nobels ?

Oui, les jurés sont indépendants du conseil d'administration. Les fondateurs ont néanmoins aidé à les choisir ou à les contacter. **L'idée était de réunir autour du projet des personnes qui pouvaient soutenir chacune à sa façon le livre publié du candidat** et qui avaient suffisamment de sensibilité littéraire pour sélectionner une oeuvre qui en vaut la peine. Ainsi, le jury compte par exemple le directeur des éditions Memory, des journalistes culturels, etc.

Le jury peut-il également intervenir sur le choix de la Fondation de soutenir un autre projet artistique en lien avec la littérature incluant des jeunes?

Oui, tout à fait. Il n'est absolument pas exclu que certains appels à projet ne donnent pas lieu à des publications, le jury se doit d'être exigeant et sérieux dans ses choix.

Donner la parole aux jeunes paraît être au centre de la démarche de la Fondation Laure Nobels. Pourquoi est-ce si important, selon vous ?

C'est important d'abord pour les parents de Laure, afin d'honorer sa mémoire. C'est aussi important parce que les jeunes représentent l'avenir, les grands auteurs de demain.

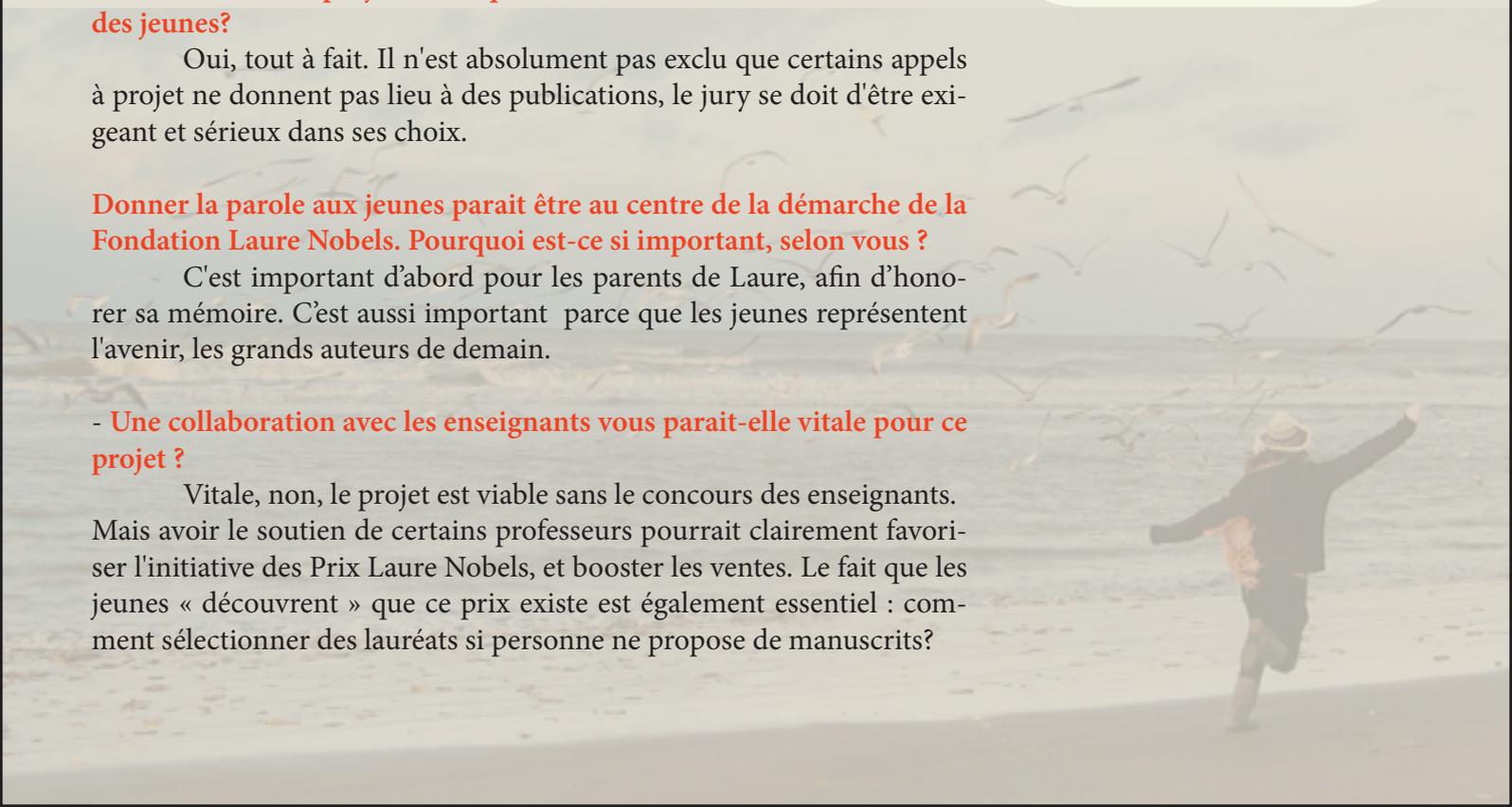
- Une collaboration avec les enseignants vous paraît-elle vitale pour ce projet ?

Vitale, non, le projet est viable sans le concours des enseignants. Mais avoir le soutien de certains professeurs pourrait clairement favoriser l'initiative des Prix Laure Nobels, et booster les ventes. Le fait que les jeunes « découvrent » que ce prix existe est également essentiel : comment sélectionner des lauréats si personne ne propose de manuscrits?

Comment met-on en place un prix littéraire ?

C'est relativement « facile », en fait. Il faut trouver un nom, un prétexte, un jury et faire de la pub pour faire connaître le prix. Il faut aussi des fonds, bien sûr. A Liège, nous avons un exemple de prix, qui est décerné dans un bar local très célèbre, le Saga Café. Avant la création du prix, le café avait pour habitude de créer des rencontres hebdomadaires autour des livres, une fois par semaine. Le prix s'est mis en place par la suite, et fonctionne très bien, grâce au public que le bar draine.

L'essentiel de la difficulté réside dans le fait de trouver des subsides et de travailler en amont des prix qu'on donne pour faire connaître l'événement et accroître sa bonne réputation.



Et concernant l'édition...?

Est-il possible de se lancer comme éditeur en Belgique ?

On nous dit depuis des années que non, que ce n'est pas une bonne idée, il y a même des études universitaires qui vont en ce sens... Et pourtant, je l'ai fait, d'autres aussi...

C'est donc possible, mais pas simple.

Il faut considérer un certain nombre de choses, le fait que **l'édition est un marché commercial**, par exemple. Il faut **être passionné de livres et de littérature pour être un éditeur de qualité**, mais il faut aussi connaître et comprendre les spécialités du marché du livre, **avoir conscience que le but, c'est de vendre ce qu'on produit**. Il faut être créatif, trouver des niches, des sentiers inconnus, créer des partenariats, négocier âprement...

Éditer à compte d'auteur : qu'est-ce que c'est ? Est-ce avantageux pour les jeunes ?

Éditer à compte d'auteur signifie qu'on paie pour faire mettre en page et imprimer son manuscrit par un éditeur, tout en prenant à sa charge tous les frais relatifs à au travail d'édition et d'impression, ainsi qu'un salaire pour l'éditeur qui accomplit ce travail.

L'éditeur s'engage à diffuser les livres ainsi édités de la manière la plus efficace possible. Tous les exemplaires appartiennent à l'auteur, qui est possiblement tenu de stocker les impressions. Ce n'est pas la solution la plus avantageuse pour les jeunes, au sens où ça risque de leur coûter beaucoup d'argent au départ, et que les librairies n'acceptent pas forcément ces livres, s'en méfient autant que de l'auto-édition.

La meilleure solution reste de faire publier à compte d'éditeur (auquel cas c'est l'éditeur qui avance les sommes), il y a moins de risque de malhonnêteté et une plus grande confiance de la part des librairies. L'autre alternative pour un jeune est l'auto-édition, qui permet de produire en quantité plus minimaliste (adaptée à un lectorat de connaissances et de proches) d'ouvrages numérique et/ou papier, sans prendre le risque d'avancer trop d'argent au départ. Les moyens de procéder sont nombreux, certains vraiment faciles et accessibles sur internet. Certains auteurs auto-édités ont d'ailleurs connu un très beau succès, qu'ils ne doivent qu'à eux-même et à la qualité de leur travail.

Quels profils sont actuellement les plus recherchés dans l'édition ?

C'est difficile à dire, et ça dépend sûrement du pays et d'un tas de choses. Je pense cependant que le métier d'éditeur, lié aux études, qui vise à travailler et retravailler le manuscrit dans le but de l'améliorer est central, capital, et le plus important. Le monde du livre se modifie en ce moment, les services d'auto-édition sont de plus en plus nombreux et performants, des plate-formes numériques et de diffusion numérique de plus en plus populaire. Je pense que bientôt, un des aspects majeurs de l'édition professionnelle sera le gage d'une collection de qualité. C'est important de comprendre l'univers commercial pour être éditeur, un bon commercial c'est un vrai atout également. Mais moins central.

En tous cas, pour ce qui est des livres, moi, je me fie davantage aux avis des gens que je connais et qui me connaissent qu'à des inconnus sur des forums, des barèmes sur Amazon, etc. Mon libraire occupe une place de confiance.

En quoi consiste le statut de consultant éditorial ?

L'édition comprend beaucoup de métiers, qui correspondent chacun à un travail dans la chaîne de production du livre. En tant que consultant, mon rôle est de travailler ponctuellement dans des structures qui m'en font la demande, afin de les conseiller dans leurs choix, leurs réalisations, leur mode opératoire. En quelque sorte, je les aiguille dans le monde de l'édition, afin qu'ils gagnent en temps, en argent et en productivité. Mon travail va du coaching des employés au suivi d'une entreprise, en passant par des consultations générales ou ponctuelles.

Et concernant l'écriture... ?

Quelles sont les chances de pouvoir vivre de sa plume à l'heure actuelle ?

Statistiquement elles sont faibles en Belgique, c'est dû à la taille du public francophone (15 fois moins important qu'en France, par exemple). Néanmoins, certains auteurs y parviennent, il faut créer, écrire énormément et très régulièrement, créer des occasions, répondre à des commandes d'éditeurs, créer des commandes en présentant des projets, des partenariats, bref, il faut s'investir énormément, et ne pas se fermer de porte ou de « genres » d'écriture.

Avez-vous des conseils pour l'élaboration d'un manuscrit ?

Il faut d'abord voir si on souhaite éditer de la fiction, ou de la non-fiction.

Pour la **non-fiction**, on peut envoyer un dossier, qui comprend un **résumé** de ce dont on parle, un **extrait**, un CV qui situe qui on est, et **notre rapport avec le sujet**. Quinze ou vingt pages peuvent suffire pour le dossier, l'idée est de donner à voir votre style d'écriture, pour que l'éditeur estime le travail nécessaire à l'obtention d'un texte de qualité, si le sujet l'intéresse.

Dans le cas de la **fiction**, il faut **envoyer le manuscrit entier**.

On peut y ajouter un résumé bref également. C'est la **qualité** de ce manuscrit qui soulèvera (ou non) l'intérêt de l'éditeur, pas les relations de l'auteur, ou quoique ce soit. Une **bonne orthographe** aide à rendre un dossier attractif, n'hésitez pas à **faire relire vos manuscrits à de nombreuses personnes différentes** avant de les envoyer chez des éditeurs, prenez en compte les remarques que vos lecteurs vous font, et leur appréciation.

Par rapport au marché du livre en Belgique, que représentent 600 exemplaires vendus (Tommy, en février 2014) ?

C'est énorme. Il existe actuellement en Belgique une quarantaine de librairies de niveau 1, ça signifie donc que pour chacune, dix exemplaires ont été vendus, ou que les ventes directes ont très bien fonctionné. **Tout l'enjeu d'un premier roman est d'arriver à rencontrer son public**, ce n'est pas si simple d'intéresser un œil inconnu, surtout vu l'offre de livres impressionnante en ce moment. 600 exemplaires vendus attestent au moins de l'intérêt du public.

Être belge, est-ce que ça peut être une chance pour un auteur ?

Être « n'importe quoi » peut représenter une chance.

Je suis d'avis que notre imaginaire dépend de notre cadre de vie, de notre décor, de nos rêves, de notre biographie. L'histoire d'un belge qui part au Canada ne sera certainement pas identique à celle d'un Parisien, d'un chinois ou d'un japonais qui fait ce même voyage. Être belge implique bien sûr des petites subtilités et différences au niveau de la langue, du style, ça nous enrichit... La vision d'une région, d'un accent, de la vie peut être influencée par un tas de choses, pourquoi pas par notre pays ?

Lorsqu'on est mineur, est-il possible de lancer des démarches de publication auprès d'éditeurs ?

Oui, ça ne pose pas de problèmes en soi. **Les éditeurs jugent les manuscrits avant toute chose**, c'est la valeur littéraire qui compte, pas l'âge de l'auteur.

Conseilleriez-vous aux jeunes belges d'envoyer leur manuscrits dans tous les pays francophones ? Est-ce un moyen de multiplier ses chances ?

Oui, il ne faut pas hésiter à le faire, ne pas hésiter à s'ouvrir des portes. Par contre, il faut faire attention à ce qu'on envoie et où on l'envoie : lorsque j'étais directeur de ma propre maison d'édition, je recevais énormément de manuscrits de poésie ou de littérature jeunesse. C'était aberrant, je n'étais ni l'un ni l'autre ! **Il faut se renseigner sur les collections et les choix éditoriaux des éditeurs, avant de leur soumettre des manuscrits**, tout le monde y gagnera du temps.